

BRAZZAVILLE, Congo, 13 septembre (Infosplusgabon) - Le procès de deux individus de nationalité congolaise, arrêtés pour trafic d'ivoire, s'ouvre vendredi devant le tribunal de grande instance de Dolisie, dans le département du Niari, au sud du Congo, a -t-on appris mercredi auprès du ministère congolais de l'Environnement.

Les deux hommes ont été arrêté le 29 août dernier, en flagrant délit, par des agents de la direction départementale des Eaux et forêts et de la gendarmerie nationale, grâce au soutien du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF), en possession de 42 kilogrammes d'ivoire représentant cinq éléphants tués.

Ils encourent des peines sévères, l'éléphant faisant partie des espèces bénéficiant d'une protection absolue en République du Congo.

FIN/INFOSPLUSGABON/DOI/GABON 2017

© Copyright Infosplusgabon